

Chère communauté littéraire,

Nous sommes des femmes et minorités de genre œuvrant dans le milieu littéraire. En plein cœur de cette nouvelle vague du mouvement #metoo/#moiaussi, nous avons entamé un échange à propos de notre environnement de travail. Force est de reconnaître que les violences à caractère sexuel y sont répandues, protéiformes, banalisées et tacitement acceptées. Au-delà du sentiment de libération que peuvent créer les témoignages et les dénonciations, au-delà de la beauté de ce temps d'écoute, de solidarité et de soutien, il en ressort les constats suivants :

1. Une culture du silence, favorisant les violences à caractère sexuel, sévit dans le milieu littéraire depuis plusieurs années, voire des décennies.
2. Elle provient certainement, en partie, de l'oppression patriarcale et des mythes que ce système véhicule. Ces mythes ont pour effet pervers de banaliser la violence. On peut penser au discours sur la nécessaire ambiguïté des rapports de séduction, à la défense d'un désir irrésistible et sacro-saint, à la mystique du *poète maudit* à qui tout est pardonné à l'avance en raison de son pseudo-génie ou de sa notoriété. On peut également songer à la valorisation, dans le milieu littéraire, de la liberté, de la transgression, de l'ouverture d'esprit et de l'anticonformisme, ces valeurs détournées de leur signification profonde pour masquer, faciliter et légitimer des comportements abusifs.
3. Les femmes et minorités de genre ne se sentent pas à l'aise de créer dans un environnement où la performance passe trop souvent par le fait de plaire et les dynamiques qui en découlent, parfois fondées sur l'insidieuse association entre valeurs littéraire et sexuelle.
4. Cette culture du silence a plusieurs impacts :
 - Elle tolère les violences à caractère sexuel et laisse proliférer les traumatismes qui s'ensuivent.
 - Elle génère et entretient un climat malsain, toxique, qui subsiste grâce à la peur (de la mise au ban, de la violence), et mène à la souffrance, au doute et à la solitude des femmes et minorités de genre subissant des violences à caractère sexuel.
 - Elle abandonne les victimes en n'assignant pas directement et clairement la honte aux agresseurs, bien souvent protégés par leur position ou leur notoriété au sein d'un réseau puissant qui, en ne les dénonçant pas, en détournant le regard, en banalisant leurs comportements, les protège et perpétue ces agressions.
 - Elle isole et musèle les victimes de violences à caractère sexuel, murées dans la honte de dénoncer une figure appréciée et figées par la peur du rejet de leurs collègues. Ce faisant, elle empêche les solidarités et résistances qui viendraient d'une libération de la parole sur le long terme.

- Elle renforce les liens entre le milieu et les agresseurs, dont certains occupent des positions de pouvoir et d'autorité. Ce *boys club*, que soutient la culture du silence, peut mener à l'exclusion de certaines femmes et minorités de genre du milieu littéraire et même, à l'auto-exclusion. En effet, les personnes subissant un comportement abusif vont souvent s'isoler et avoir peur et honte de prendre la parole.
 - Une charge mentale et des comportements d'évitement sont imposés aux femmes et minorités de genre qui, pour exister et évoluer en toute sécurité dans ce milieu, doivent policer leur attitude, se méfier de leurs collègues, quitter tôt un événement, refuser de collaborer à un projet, couper les ponts avec le milieu, entre autres.
 - Les discriminations et violences liées au genre croisent trop souvent, dans le milieu littéraire, celles associées à la race, à l'âge ou à l'orientation sexuelle. La culture du silence ne permet pas d'aborder franchement ces problèmes que dénonce le féminisme intersectionnel. Elle ne permet pas la circulation des pouvoirs; elle maintient des femmes et minorités de genre racisées en dehors du milieu littéraire.
 - Le milieu de travail de toutes et tous est ainsi affecté, privant le public et la population d'œuvres pouvant témoigner de réalités sociales jusqu'alors ignorées, cachées ou refoulées.
5. Nous constatons également que le milieu littéraire, dans sa structure et son quotidien, se caractérise par son aspect collaboratif. On pense ici, notamment, aux revues, aux collectifs, et plus largement, à une hiérarchie relevant de l'appui, de l'avis et de la critique des pairs. Cela engendre une complexité supplémentaire lorsque vient le temps de réfléchir aux actes de nos collègues.
 6. Lorsqu'on parle des identités de genre en littérature, c'est souvent dans une perspective analytique, mais dans la vie littéraire et paralittéraire gravitent des corps, des corps bien réels, les corps des autrices, des corps qui font aussi les textes et qui s'inscrivent, à divers degrés, dans l'écriture. Rappelons que la frontière entre le privé et le public est particulièrement floue dans le milieu littéraire, ne serait-ce que par l'aspect intime qui se dégage parfois de l'écriture. Nous remarquons que des personnes utilisent ce lien entre le texte et le corps des autrices pour faire preuve de coercition, insidieuse ou pas, ce qui a un impact sur la prise de parole des femmes et des minorités de genre et, en définitive, sur la parité au sein du milieu littéraire.
 7. La multiplication des postes occupés par une même personne engendre aussi sa propre complexité, parce qu'ainsi le pouvoir symbolique et réel se dédouble et s'étend à plus d'un projet ou d'un groupe de travail. L'écosystème littéraire étant restreint, nous refusons que le milieu soit le « terrain de chasse » de prédateurs, terrain de chasse d'autant plus dangereux qu'une culture de l'alcool teinte le milieu et est un facteur de vulnérabilité pour les femmes et minorités de genre.

8. Nous ne soulignerons jamais assez que le milieu littéraire est précaire. Cette précarité rend possibles divers abus de pouvoir et violences sexuelles. Les personnes commentant ces abus et ces violences ont bien souvent le prestige et les moyens de faire basculer une carrière littéraire. En littérature, le parcours professionnel ou commercial d'une autrice ou d'un auteur repose sur un réseau de relations humaines et professionnelles, parfois entremêlées. On le sait : plus une sphère de production est restreinte, plus le capital symbolique y est puissant. Il nous incombe, par conséquent, dans un petit milieu comme le nôtre, de prendre la mesure de ce pouvoir dont disposent certains éditeurs, programmeurs littéraires, professeurs et écrivains, qu'on associerait parfois à juste titre au vedettariat littéraire. Il est impératif de réfléchir à ce que ce pouvoir peut autoriser, dans l'esprit de certains, et à l'abri des regards.

Notre milieu manie trop bien le verbe pour ignorer qu'il dispense parfois de l'action, et que cela est terriblement coûteux. Ceci est un appel à l'action. Les mots ne suffisent plus. C'est assez.

Nous demandons aux intervenantes et intervenants du milieu littéraire que les mots soient suivis de gestes, de prises de position fermes, de réformes, d'actions réparatrices claires, concrètes et transparentes, afin de briser cette culture du silence et de faire cesser les violences qu'elle dissimule et entretient.

Nous demandons aux éditrices et éditeurs ainsi qu'aux programmeuses et programmeurs littéraires de réfléchir à la cohabitation de victimes et d'agresseurs au sein de leur catalogue, de leursancements et de leurs événements littéraires. **Nous leur demandons** de trouver une solution qui tienne compte des besoins des victimes : être à l'aise, ne pas avoir à endurer la présence d'un agresseur réactivant des traumatismes, ne pas devoir décliner des invitations/des opportunités pour éviter celui-ci, etc. **Nous demandons** aux éditrices et éditeurs ainsi qu'aux programmeuses et programmeurs littéraires d'accepter cette charge mentale pour éviter que les survivantes et survivants n'aient à porter ce fardeau supplémentaire.

Nous demandons également aux éditrices et éditeurs ainsi qu'aux programmeuses et programmeurs littéraires et aux directrices et directeurs de revues littéraires un processus d'embauche vigilant et lucide, qui s'assure, par un mécanisme de consultation des femmes et minorités de genre du milieu, que les candidates et candidats retenus n'ont pas commis de violences à caractère sexuel.

Nous demandons aux personnes qui n'ont pas commis d'abus, mais qui ont volontairement fermé les yeux sur les abus de leurs collègues, de prendre publiquement position contre ces abus et de s'engager activement à les dénoncer et à ne plus les tolérer. **Nous leur demandons** de devenir des alliées et des alliés, qui joignent la parole aux actes.

Nous proposons aux festivals, aux librairies et à tout autre organisme culturel, entreprise ou individu organisant des événements littéraires – du plus officiel des galas au plus officieux des *partys* – de s'assurer de la présence d'un minimum de deux femmes et minorités de genre compétentes et bienveillantes qui restent sobres tout le long de l'événement. Leur rôle serait de

veiller au bien-être et à la sécurité de tout le monde. **Nous leur demandons** également de mettre en place une politique de tolérance zéro lors de leurs événements. Considérant que les relations de pouvoir continuent en dehors du cadre professionnel, il est à noter que les événements et rassemblements privés se doivent de faire régner le respect et de participer au bien-être collectif.

Nous demandons un effort supplémentaire pour que les jurys, les comités de travail et les directions littéraires soient paritaires. Nous croyons que la parité est la pierre angulaire d'un changement de culture, les rapports de forces inégalitaires étant au fondement de ce qui pourrait notre milieu.

Nous demandons à ce qu'il existe, au niveau du financement par des organismes comme le CALQ, des structures de soutien pour recevoir les préoccupations des membres du jury relativement aux enjeux de harcèlement, que ce soit de la part d'une employée ou d'un employé de l'institution, d'une ou d'un membre du jury ou bien d'une personne soumettant une demande.

Nous demandons que les critiques littéraires réfléchissent à la fétichisation de la « jeune autrice », de « l'autrice endommagée/traumatisée » ou de « l'autrice trash ». Ce sont des archétypes dangereux, car en plus d'être capacitistes et âgistes, ils accentuent la vulnérabilité des principales intéressées. Ils détournent l'attention des œuvres en plus d'attirer les prédateurs du côté des autrices.

Lors des Salons du livre et des tournées de promotion, il est primordial que les éditrices et éditeurs ainsi que les programmeuses et programmeurs littéraires s'assurent de la sécurité des femmes et minorités de genre. On ne devrait jamais leur imposer une cohabitation, une chambre partagée. Si on leur laisse la responsabilité de se loger, il faut s'assurer de leur bien-être et ne jamais rester dans un flou impressionniste qui les fragilise. **Nous demandons** à ce qu'on rende sécuritaires leur hébergement, mais aussi leurs déplacements. La sécurité des femmes et minorités de genre devrait être assurée en tout temps par les responsables des Salons et tournées de promotion.

Nous reconnaissons que l'UNEQ est un partenaire essentiel, qui a été proactif dès les débuts de cette crise. Et c'est en tant que partenaire que **nous demandons** à notre syndicat et à sa cellule de crise d'entamer une réflexion sur les processus de justice alternative. Comme syndicat, l'UNEQ pourrait offrir de la médiation, la formation de comités de justice réparatrice, la prise en charge collective, etc. Tout le monde ne veut pas passer par le système de justice pour les raisons qu'on connaît, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire d'autre comme communauté littéraire. Il serait possible de se doter d'un organisme à part qui ferait respecter nos droits en tenant compte de la spécificité du milieu littéraire.

Nous demandons à l'UNEQ de produire et de diffuser un document qui s'adresserait aux jeunes autrices qui en sont à leurs premières armes, et qui serait accessible à toutes et à tous sur le site de l'UNEQ (comme le « Guide de l'impôt »). Ce document répertorierait le type de comportements abusifs de certaines personnes en situation de pouvoir (exemple : « conseillers littéraires » : quoi éviter). Il offrirait des balises éthiques, des mises en garde et une liste des ressources pour les victimes de violences à caractère sexuel.

Nous demandons à l'UNEQ de réfléchir à un moyen de protéger les victimes quand l'agresseur est l'éditeur.

Nous demandons à l'UNEQ d'offrir des ateliers éduquant ses membres sur les violences à caractère sexuel. L'UNEQ pourrait embaucher ponctuellement des intervenantes et intervenants psychosociaux spécialisés dans les violences à caractère sexuel afin d'animer ces ateliers d'information. Ceux-ci pourraient être conçus en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec. On peut imaginer qu'ils soient rendus obligatoires pour celles et ceux qui feraient une demande de bourse, par exemple.

Nous demandons que l'adhésion à l'UNEQ et/ou les contrats d'édition soient accompagnés d'un contrat de nature éthique ou déontologique, afin de ne pas reproduire le modèle qui fait que la responsabilité de subir des violences à caractère sexuel ou de s'en protéger n'incombe qu'aux femmes et minorités de genre. Pour que tout le monde soit impliqué et que le rappel de cette responsabilité soit clair et net, un tel engagement nous semble nécessaire.

Nous demandons à l'ANEL de se doter des outils adéquats et d'un lieu pour recueillir anonymement les témoignages de ses membres. **Nous demandons** à ce que soit dispensée une formation obligatoire aux éditrices et éditeurs ainsi qu'aux programmeuses et programmeurs littéraires pour s'assurer du bien-être des membres de leur entreprise et de leur communauté. **Nous demandons** aussi la création d'un code déontologique ainsi que l'instauration d'une ressource externe constituée de personnes n'œuvrant pas dans le milieu littéraire.

Nous demandons que les journalistes, critiques, libraires, professeuses et professeurs réfléchissent à leur façon d'entrer en contact avec les autrices. Nous souhaitons que cette réflexion transforme leurs habitudes et leur code de déontologie. Le courriel est un mode de communication adéquat. Il permet de conserver une saine distance professionnelle, ce qui n'est pas le cas des réseaux sociaux. Le moment où ces intervenantes et intervenants entrent en contact avec les autrices est aussi important : la nuit n'est jamais propice aux propositions de nature professionnelle.

Nous demandons enfin, avec insistance, aux personnes en position d'autorité dans le milieu littéraire de réfléchir, à partir d'une perspective intersectionnelle, aux difficultés supplémentaires que rencontrent les femmes racisées, les minorités de genre et les orientations non-hétéros dans notre environnement, celles-ci participant à l'isolement des victimes et/ou à leur discrédit.

Nous espérons votre écoute, nous espérons votre soutien, nous espérons votre soif de justice, nous espérons votre rage et votre amour et votre désir de transformer le milieu littéraire pour qu'il devienne un environnement plus sécuritaire et plus égalitaire. Nous valons mieux que cela, toutes et tous.

À vous la parole. Nous écoutons.

Les signataires

1. Pascale André
2. Audrée Archambault
3. Mary Ash
4. Alexa Asselin
5. Rosalie Asselin
6. Soline Asselin
7. Marie-Charlotte Aubin
8. Daphné B.
9. Stéphanie Barahona
10. Zéa Beaulieu-April
11. Alex Beausoleil
12. Sophie Bédard
13. Vanessa Bell
14. Marie-Andrée Bergeron
15. Juliette Bernatchez
16. Pascale Bérubé
17. Marido Billequey
18. Marie-Ève Blais
19. Isabelle Boisclair
20. Julie Bosman
21. Hélène Bughin
22. Anne-Renée Caillé
23. Ariane Caron-Lacoste
24. Margot Cittone
25. Myriam Comtois
26. Catherine Cormier-Larose
27. Néline Cornejo
28. Adeline Corrèze
29. Myriam Côté
30. Véronique Cyr
31. Marie Darsigny
32. Carole David
33. Shelbie Deblois
34. Martine Delvaux
35. Fanie Demeule
36. Roxane Desjardins
37. Nelly Desmarais
38. Gabrielle Doré
39. Kim Doré
40. Véronique Drouin
41. Alycia Dufour
42. Andréanne Dufour
43. Geneviève Dufour

44. Nathaly Dufour
45. Isabelle Dumais
46. Catherine Dupuis
47. Catherine Dussault Frenette
48. Virginie Fauve
49. Marie-Julie Flagothier
50. Véronique Fontaine
51. Natalie Fontalvo
52. Valérie Forgues
53. Anne-Marie Fortin
54. Cato Fortin
55. Carolanne Foucher
56. Charlotte Francoeur
57. Andréane Frenette-Vallières
58. Mireille Gagné
59. Marie-Noëlle Gagnon
60. Andrey-Ann Gascon
61. Mélissa Gasse
62. Évelyne Gauthier
63. Gabrielle Giasson-Dulude
64. Amélie Gillenn
65. Nadia Gosselin
66. Marie-Ève Groulx
67. Sara Hébert
68. Laila Héloua
69. Céline Huyghebaert
70. Mélanie Jannard
71. Pénélope Jolicoeur
72. Rosalie Ladouceur
73. Chloé LaDuchesse
74. Véronique Laforest
75. Madiboula Kébé
76. Marie-Pierre Laëns
77. Annie Lafleur
78. Roseline Lambert
79. Clara Lamy
80. Annie Landreville
81. Mélanie Landreville
82. Eve Landry
83. Joëlle Landry
84. Sophie-Anne Landry
85. Juliette Langevin
86. Tania Langlais
87. Valérie Langlois

88. Catherine Lavarenne
89. Élisabeth Lavoie
90. Alex-Sandrine Leblanc
91. Laurence Leduc-Primeau
92. Valérie Lefebvre-Faucher
93. Catherine Lefrançois
94. Marie-Christine Lemieux-Couture
95. Kateri Lemmens
96. Ari Lessard
97. Rosalie Lessard
98. Mélissa Gasse
99. Mélissa Grégoire
100. Alice Lienard
101. Caroline Louiseize
102. Véronique Marcotte
103. Stéphane Martelly
104. Ellie Martineau-Lavoie
105. Alice Michaud-Lapointe
106. Kateri Lemmens
107. Charlotte Moffet
108. Annabelle Moreau
109. Geneviève Morin
110. Pascale Morin
111. Leïka Morin
112. Roxane Nadeau
113. Mélodie Nelson
114. Catherine Ocelot
115. Sarah-Jane Ouellet
116. Anaïs Paquin
117. Véronique Pascal
118. Annie Perreault
119. Lucille Pesloûan
120. Marie-Hélène Poitras
121. Sans Rocheleau
122. Valérie Picard
123. Lily Pinsonneault
124. Si Poirier
125. Nathalie Ranger
126. Katherine Raymond
127. Kiev Renaud
128. Valérie Roch-Lefebvre
129. Sarah Rocheville
130. Karine Rosso
131. Stéphanie Roussel

132. Mélanie Roy
133. Jolène Ruest
134. Lucille Ryckebursch
135. Virginie Savard
136. Chloé Savoie-Bernard
137. Marie-Ève Sévigny
138. Jeanne Simoneau
139. Romy Snauwaert
140. Érika Soucy
141. Jessica St-Pierre
142. Olivia Tapiero
143. Camille Toffoli
144. Karianne Trudeau Beaunoyer
145. Rosalie Trudel
146. Élise Turcotte
147. Sarah Turner
148. Justina Uribe
149. Mélodie Vachon Boucher
150. Chloé Varin
151. Laurence Veilleux
152. Maude Veilleux
153. Mélissa Verreault
154. Aimée Verret
155. Myriam Vincent
156. Catherine Voyer-Léger